MINISTÈRE DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L’INNOVATION

**ANNEXE 2 AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**REALISATION DES PRESTATIONS DE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE ET DE TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE Du système FRESQ (Formations Reconnues de l'Enseignement Supérieur de Qualité), d’Annelis et d’une éventuelle nouvelle application dans ce périmètre pour le compte du ministère chargé de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’espace**

**Procédure n° MEN-SG-AOO-26012**

|  |
| --- |
| CADRE DE REPONSE TECHNIQUE |

Conformément à l’article 10 du règlement de consultation, les candidats doivent utiliser le présent cadre de réponse technique afin de permettre le jugement de leur offre au regard des critères de l’article 11 du règlement de consultation. Ce cadre de réponse renseigné vaut mémoire technique du candidat et doit être remis avec les autres pièces de son offre technique.

Il deviendra contractuel et engagera le candidat si l’offre de celui-ci est acceptée.

Ce document contractuel a pour objectif de permettre au candidat de décrire, de la façon la plus exhaustive et concise qui soit, les moyens qu’il compte mettre en œuvre pour réaliser les prestations du marché.

**Sa complétude est obligatoire.**

Les informations renseignées permettront, en application de l’article 11.2 du règlement de la consultation, de déterminer la note du critère « Valeur technique » de l’offre du candidat, au regard des sous-critères le composant et de la pondération prévue par ce même article.

Le candidat peut compléter ce cadre de réponse en y joignant tous documents qu’il estime nécessaire et, notamment, celles demandées dans le cadre de réponse.

Une réponse complète mais concise est attendue dans le mémoire technique ainsi que ses annexes, en prenant en compte les consignes de rédaction.

Les documents ou annexes sans lien direct avec les attentes du ministère ne sont pas de nature à augmenter la note technique.

Sous peine de ne pas obtenir la totalité des points du ou des sous-critères, le candidat doit :

- apporter une réponse à l’ensemble des items et répondre exclusivement à la question posée dans le cadre qui lui est attribué ;

- impérativement respecter la maquette de ce mémoire technique ;

- insérer l’intégralité des éléments de réponse dans le mémoire technique. Tout renvoi à un autre document doit être strictement identifié et le document joint.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| identification DU CANDIDAT : *(à compléter)*   |  |  | | --- | --- | | **RAISON SOCIALE DE LA SOCIETÉ :** |  | | Coordonnées de la société : |  | |

# Sous-Critère 1 – Compréhension des enjeux, des besoins et des objectifs du ministère dans le cadre du présent marché

Dans le cadre de réponse, le candidat propose de façon synthétique sa compréhension des enjeux, des besoins et des objectifs du ministère dans le cadre des missions décrites aux pièces de la consultation.

**Une réponse en 6 000 caractères maximum espaces compris (environ 2 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

# Sous-Critère 2 – Organisation générale du projet pour la mise en place et le suivi de la gestion du contrat et l’équipe dédié à cette gestion

## Point 1

Organigramme et organisation à mettre en place pour le suivi du contrat (type d’organigramme(s) à annexer). Le candidat doit décrire également les moyens humains : le(s) coordinateur(s) pressenti(s) (ou chef) du projet, ses compétences, expériences et rôle dans le projet, ainsi que l’interlocuteur unique du ministère durant le marché (préciser les modalités de remplacement en cas de son indisponibilité).

**Une réponse en 6 000 caractères maximum espaces compris (environ 2 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 2

La méthodologie pour le pilotage et le suivi des prestations dans le cadre des comités de pilotage et de projet (exemple de CR à annexer) et des différentes missions (les tableaux de bord et les indicateurs, avancement et qualité de service avec des exemples à annexer).

**Une réponse en 3 000 caractères maximum espaces compris (environ 1 page textuelle hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 3

Le candidat décrit la mise en place et les fonctionnalités des plateformes ainsi que leur fonctionnement et interopérabilité avec les plateformes du ministère (La forge, Github, PHM, PHI…) : la façon dont le candidat met en œuvre les tests unitaires, des scripts de test automatique, les tests d'intégration techniques et les tests fonctionnels attendus au titre des versions. Il décrit également l’intégration des outils de communication du ministère, dont le workflow pour le suivi de développement.

**Une réponse en 6 000 caractères maximum espaces compris (environ 2 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 4

Le candidat décrit la manière dont il s'assure du respect des référentiels dans le cadre de ses travaux (RGS, RGI, RGAA, RGPD etc.).

**Une réponse en 6 000 caractères maximum espaces compris (environ 2 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

# Sous-Critère 3 - Méthodologie pour la réalisation des prestations

## 3.1 : Mise en place et suivi pour l’exécution de la mission 1 (initialisation, prise en charge du Fresq de base, V0 des plans proposés, modèle d’inventaire de composants fonctionnels/techniques)

## Point 1

Concernant l’initialisation des prestations et prise en charge du Fresq de base (mission 1), le candidat doit décrire : les modalités d’installation des applications, la description des modalités de migration pour la prise en charge de Fresq de base, le nombre d’entretiens, le planning et la description d’une semaine type.

**Une réponse en 9 000 caractères maximum espaces compris (environ 3 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 2

Le candidat doit présenter et fournir (exemples à annexer) des V0 des plans proposés (PAQ dont RACI, PAS, réversibilité, dégressivité, modèle du référentiel des transformations) et décrire la mise en place du suivi de ces outils.

**Une réponse en 6 000 caractères maximum espaces compris (environ 2 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 3

Un modèle/trame d’inventaire de composants fonctionnels/technique (CFT), qui servira de base pour la détermination de la complexité pour la cotation des UO de MCO, avec une méthodologie pour sa mise en place concrète et ses détails (des exemples à annexer).

**Une réponse en 9 000 caractères maximum espaces compris (environ 3 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## 3.2 : Méthodologie des missions de développement, de maintenance adaptative, d’assistance et de réversibilité (missions 2, 3, 4, 5, 6 et 7) :

## Point 1

Démarche du maintien en condition opérationnelles (mission 2) : organisation et démarches pour réaliser la maintenance préventive d’une part, et pour la maintenance corrective de l’autre (la prise en compte d’une demande, la réalisation de correction…).

**Une réponse en 9 000 caractères maximum espaces compris (environ 3 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 2

Méthodologie de la maintenance évolutive et développement standard en cycle V (mission 3) : objectifs et prérequis, différentes étapes (ateliers et réunions, commande, développement, livraison, estimation des points en accord avec le ministère, recette), les jalons, les livrables.

**Une réponse en 9 000 caractères maximum espaces compris (environ 3 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 3

Démarche de la mise en œuvre de la maintenance évolutive et développement en mode Agile (mission 4) : la description du déroulement d’un train de développement et de maintenance évolutive en indiquant les différentes étapes (ateliers, réunions, commande, développement, modalités de livraison et description des livrables, recette, validation et facturation).

**Une réponse en 9 000 caractères maximum espaces compris (environ 3 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 4

Méthodologie de la maintenance adaptative (mission 5) : organisation et démarches pour la prise en compte de la commande, pour la réalisation de prestation et la production des livrables.

**Une réponse en 6 000 caractères maximum espaces compris (environ 2 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 5

Méthodologie pour les différentes missions d’assistance où le candidat précise la manière dont il exécute les prestations d’assistance (UO 6.1 à 6.5) : organisation et démarches pour la prise en compte de la commande, pour la réalisation de prestation de conseils et expertises (étude de faisabilité, cadrage et expertise) et les assistances fonctionnelles / techniques et les assistances sur site.

**Une réponse en 12 000 caractères maximum espaces compris (environ 4 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 6

Démarche adoptée par le candidat pour leur mise en œuvre du plan de réversibilité (mission 7) : le candidat décrit l’organisation des ateliers (nombre, durée, dimension, calendrier…) ainsi que celle de l’assistance technique.

**Une réponse en 9 000 caractères maximum espaces compris (environ 3 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

# Sous-Critère 4 - Moyens humains pressentis, leur nombre, leur profil détaillé, leurs compétences et leurs expériences, dédiés à la réalisation des prestations des missions de 2 à 6 (hors équipe de gestion contractuelle)

## Point 1

Concernant la MCO : il précise le nombre, les profils, les compétences et les références des intervenants pressentis pour la mise en place et le suivi de la MCO pour Fresq de base, mais également pour les MCO simple et complexe. Il décrira aussi les modalités de remplacement (préavis, délais) et du maintien de compétence et de la capitalisation des connaissances sur le projet des membres de l’équipe.

**Une réponse en 6 000 caractères maximum espaces compris (environ 2 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 2

Concernant les moyens humains pour la réalisation des prestations des missions de 3 à 6 : il précise ses capacités et les modalités pour mobiliser les équipes mobilisables, le nombre de personnes pressenties des équipes, leur profil, leurs compétences et leurs expériences et cela tout au long du contrat. Cette description doit être en adéquation avec les différentes missions des développements et d’assistance des nouveaux modules et applications et avec les quantités décrites dans le Détail Quantitatif Estimatif. Il décrira également les modalités de remplacement (préavis, délais) et du maintien de compétence et de la capitalisation des connaissances sur le projet des membres de l’équipe.

**Une réponse en 9 000 caractères maximum espaces compris (environ 3 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 3

Le candidat présente l’estimation des charges de travail par unité d’œuvre (le candidat décrit la manière dont il a modélisé la décomposition des charges par profil des UO du « Bordereau des prix »). Il est invité à renseigner l’Annexe 6 du CCTP « Tableau de répartition des charges ».

**Une réponse en 6 000 caractères maximum espaces compris (environ 2 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

## Point 4

La capacité de faire intervenir des **experts** pour des besoins particuliers, notamment, mais non uniquement, pour la mission 6 d’assistance.

**Une réponse en 6 000 caractères maximum espaces compris (environ 2 pages textuelles hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**

# Sous-Critère 5 - Méthodologie pour l’écoconception de ses activités (ou solutions informatiques)

Le candidat décrit sa démarche visant à réduire l’impact environnemental des activités informatiques associées spécifiquement à ce marché. Il propose une série d’indicateurs de suivis et les mesures à affiner et mettre en place après la notification (possibilité de proposer un modèle en annexe). Dans ce cadre, il explique comment cette démarche peut s’inscrire dans le cadre du référentiel d’écoconception de services numériques (RGESN - 2024).

**Une réponse en 3 000 caractères maximum espaces compris (environ 1 page textuelle hors illustration) est recommandée au-delà de cette ligne.**